

2. Le fonctionnement de l'Europe : gérer l'unité dans la diversité.

2.2 Le dépassement des affrontements bilatéraux et la sécurité.

2.2.3 Andrée KEMPF : « Le dépassement des affrontements bilatéraux, la réconciliation Franco-Allemande »

Mesdames, Messieurs, Bienvenue

Monsieur André Bord, Ancien Ministre, Président de la Fondation Entente Franco-Allemande, n'a pas pu effectuer le déplacement parmi vous. Il en éprouve un très grand regret.

Il m'a chargée en ma qualité de Directrice de la Fondation Entente Franco-Allemande, de vous apporter quelques précisions sur un événement Ô combien important du point de vue historique mais également incontournable de la Construction européenne, à savoir la réconciliation et la coopération franco-allemande.

Je voudrais vous dire, Mesdames, Messieurs, que je ressens comme un grand honneur de pouvoir évoquer devant les représentants de ce grand peuple que sont les Chinois, et devant d'éminentes personnalités françaises et européennes, une période très importante de l'histoire de l'Europe et même du monde.

Je tiens à souligner la qualité de l'organisation et à remercier tous ceux, Français et Chinois, qui se sont investis pour la réussite de ce forum

« Mesdames, Messieurs,

Pendant longtemps, la France et l'Allemagne ont connu des épisodes dramatiques et sanglants, qui ont décimé des générations entières, et qui ont meurtri les âmes de nos concitoyens durablement.

DE GAULLE et ADENAUER ont voulu définitivement écarter ce risque d'affrontement, en impliquant non seulement les institutions de nos 2 pays, mais aussi et surtout, nos 2 peuples pour aller vers une démarche pacifique de coopération avec le Traité de l'Elysée du 22 janvier 1963.

Cette coopération a conduit à un bilan au-delà de toute espérance
Elle ne repose pas simplement sur les conversations entre diplomates et hommes politiques mais sur adhésion populaire acquise progressivement par l'encouragement d'initiatives privées grâce aux associations. C'est une leçon pour ceux des Hommes et des femmes qui veulent avancer ensemble.
Mais il faut avant tout une volonté politique.

Oui, chers amis Chinois, la réconciliation et la coopération franco-allemande peuvent servir à la construction de relations nouvelles pour d'autres pays ailleurs dans le monde.

LA RECONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE

Le Pt BORD appartient à une province, l'Alsace, qui a beaucoup souffert, et qui a vécu de violents antagonismes. Qui mieux qu'un Alsacien ou qu'un Mosellan peut parler de ces affrontements. Il a lui-même été acteur de la guerre entre 1940 et 1945, combattant dans le maquis et ensuite avec la Brigade Alsace-Lorraine commandée par André MALRAUX. Il a consacré 30 ans de sa vie à la mise en place et au développement de la coopération franco-allemande.

Pour ma part,

Je suis alsacienne et j'habite à STRASBOURG où je suis née.
autrefois enjeu de conflits, aujourd'hui région à la croisée de la construction européenne.
Et STRASBOURG, sa capitale, autrefois carrefour des armées en marche, aujourd'hui capitale européenne.

Située à l'Est de la France, région frontalière, bordée à l'Est par le Rhin qui fait frontière avec la République Fédérale d'Allemagne et à l'ouest par les Vosges, plus petite région française, forte densité démographique, climat semi-continental,
riche de son agriculture, de son industrie de ses emplois dans le secteur tertiaire, de ses universités et de ses pôles de recherches, de sa gastronomie et du tourisme,
l'Alsace a vu la naissance de l'imprimerie et de l'humanisme rhénan et la construction de grandes cathédrales.
Louis XIV en découvrant l'Alsace se serait exclamé : « quel beau jardin !... »

Sa situation géographique aux confins extrêmes du pays en a fait un enjeu politique et un terrain d'affrontements.

Ses habitants ont changé de nationalité à cinq reprises en moins d'un siècle et ont payé un lourd tribut humain lors des deux dernières guerres mondiales.

L'Alsace a un vécu qui a confronté ses habitants à la complexité interculturelle. Mais nous savons qu'à la base des rencontres il y a des hommes, de langue et de culture différentes. La biculturalité n'est pas toujours facile à vivre. Comme beaucoup de régions frontalières, l'Alsace se caractérise par une forte identité et le maintien de l'usage du dialecte alsacien. Ainsi je suis née française mais ma langue maternelle est le dialecte alsacien.

La réconciliation franco-allemande s'est construite :

1/ sur des valeurs :
contre le nazisme

2/ portée par une formidable double volonté
des responsables politiques de l'époque d'une part

et de personnalités de la société civile d'autre part
(forte détermination résultant de l'expérience traumatisante de ceux qui avaient souffert dans leur chair)

3/ avec des échecs et des succès, il n'y a pas de recette magique
et surtout

la réconciliation institutionnalisée par le Traité de l'Elysée signé le 22/1/1963 à PARIS par Gal de GAULLE et le chancelier Konrad ADENAUER, dont la relation personnelle s'avérera plus forte que les aléas de la vie politique et de l'épreuve du temps.

Et sera rapidement dépassée par la coopération franco-allemande

Evoque la réconciliation et la solidarité des deux peuples,
la consolidation de l'amitié franco-allemande grâce à la jeunesse (OFAJ) et
le renforcement de la coopération franco-allemande pour une Europe unie (CICFA).

DEFINITION : réconciliation

La réconciliation implique le rétablissement de relations amicales entre des personnes brouillées. Cesser de voir l'autre en ennemi pour en faire un partenaire : c'est une démarche de maturation psychologique qui implique le dépassement des préjugés et des stéréotypes.

1/ SUR DES VALEURS : contre le nazisme

Dès le lendemain de la Deuxième guerre mondiale sous l'impulsion de personnalités qui avaient éprouvé dans leur chair les conséquences du nazisme.

Trop souvent, on oublie les nombreux liens personnels qui se sont noués entre les deux peuples pendant et immédiatement après la guerre : notamment des centaines de milliers de prisonniers des deux côtés du Rhin, dont une partie travaillait au contact de la population.

Pour réussir la réconciliation, il fallait une Europe unie avec une communauté de valeurs basée sur la paix, les droits de l'Homme et une société plus équitable grâce au progrès économique et social. Avec la démocratie, le Conseil de l'Europe, créé en 1949 à Strasbourg, sera porteur de ces valeurs.

Mais une communauté de valeurs ne se constitue pas par décret, mais par le dialogue patient des sociétés civiles avec toutes leurs contradictions.

Le succès rencontré par

Les jumelages entre villes et villages permettront d'impliquer tous les citoyens dans une dynamique de meilleure connaissance de l'autre. Aujourd'hui encore, plusieurs milliers de jumelages permettent de tisser des liens entre les populations.

Les garnisons françaises en zone d'occupation allemande dans le Bade et le Palatinat : ont contribué à la diffusion de la culture française

Les nombreuses associations franco-allemandes dont les activités étaient l'occasion de rencontres régulières et propres à susciter de solides et durables relations d'amitié.

Ce n'est pas par hasard si la gestion en commun¹ du charbon et de l'acier, à l'époque piliers de l'économie, sera un premier pas décisif pour sceller la réconciliation entre la France et l'Allemagne :

C'est la production de ces matières premières qui permettaient la préparation de la guerre.

En créant la CECA (Communauté Européenne Charbon Acier) en 1951,

L'ancien ennemi devenait un partenaire responsable.

En 1962 devant les difficultés rencontrées pour la mise en place d'une organisation politique des Six – et avec l'échec du plan FOUCHET – est retenu un projet de traité entre la France et l'Allemagne qui consacrera la notion de « couple ».

2 / TRAITE DE L'ELYSEE signé le 22/1/1963 à Paris

par deux personnalités emblématiques :

Charles de GAULLE, symbole de la résistance face à l'idéologie nazie, Président de la République Française et

Konrad ADENAUER, persécuté par les nazis, Chancelier allemand

54 % des français approuvent la politique du Général face à l'Allemagne selon un sondage datant de 1963.

Pour autant, le traité n'a pas suscité l'enthousiasme des anciens alliés, bien au contraire, mais l'irritation et la protestation des Etats-Unis, de l'Angleterre (De GAULLE avait mis son veto à leur entrée à la CEE LE 14/1/1963), et des Russes (redoutaient une alliance vers une coopération atomique) et jusque dans le propre parti d'ADENAUER, la CDU, les atlantistes considéraient que le texte allait trop loin.

(Ministre des Affaires Etrangères SCHROEDER, le Ministre de l'Economie ERHARD et le Ministre de la Défense von HASSEL)

¹ en une organisation ouverte aux autres pays d'Europe qui le souhaiteraient

Au conseil des Ministres du 6/2/1963, le Général De GAULLE déclare :
« D'ouest en Est tout le monde proteste. Donc, nous sommes sur la bonne voie. »

Le Traité de l'Élysée aura un impact important sur l'opinion française face à la RFA et contribuera à approfondir les échanges entre les peuples.

Le traité franco-allemand implique pour les deux parties une collaboration étroite dans les domaines des Affaires Étrangères et de la Défense mais aussi les Affaires culturelles.

De GAULLE et ADENAUER ont réservé une place privilégiée aux relations culturelles et à cet effet ont créé l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.

OFAJ : l'accord de création de l'OFAJ a été signé à BONN le 5/7/1963

Sa mission première est de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande.

Plus de 5 millions de jeunes se sont rencontrés grâce à l'OFAJ, pour apprendre la culture de l'autre et surtout la comprendre et changer d'état d'esprit. Mais pour échanger il faut des hommes, pour échanger il faut pouvoir communiquer. C'est par l'apprentissage de langue que l'on accède à la culture de l'autre. Progressivement les mentalités ont changé car l'on a mieux compris l'autre et le sentiment de haine a disparu entre les deux peuples.

L'OFAJ a pour objet de resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension mutuelle et à cet effet de provoquer, d'encourager et de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes.

Au cours de ces rencontres, sont évoqués les problèmes communs à tous les jeunes : insertion dans la société, avenir professionnel, citoyenneté et dimension européenne, sens de la vie, drogue, maladie, santé ; environnement.

Ces échanges sont organisés à travers des associations de jeunesse, des clubs sportifs, des centres linguistiques, les chambres de métiers et les syndicats, établissements scolaires et universitaires, comités de jumelages et collectivités locales.

L'une des clés du succès de l'OFAJ ce sont les amitiés nées au cours de ces échanges et qui se prolongent dans la vie adulte.

Une seconde structure a été créée par le Traité de l'ÉLYSÉE, la

CICFA : Commission Interministérielle de Coopération franco-allemande

Avec une mission de suivi et de suggestion en se situant dans un schéma complémentaire des instances officielles du MAE, tout en étant rattaché à cette administration dont elle se distinguait par ses moyens d'action plus politiques qu'administratifs.

Après avoir été présidée par d'éminentes personnalités, dont le Pt BORD pendant 17 ans, cette commission a été transformée en 2003 en un Secrétariat général chargé de la coopération franco-allemande, dont la direction est assurée par le Ministre chargé des Affaires européennes.

Dresser un bilan exhaustif de la coopération franco-allemande est impossible tant les domaines concernés sont nombreux.

Parmi les nombreux exemples de coopération franco-allemande, citons plus particulièrement :

la création de la chaîne TV ARTE, à l'initiative du Pt BORD
dans les domaines culturel et éducatif :

soutien de l'apprentissage des langues, mise au point de nouvelles méthodes d'apprentissage des langues (TANDEM), création de crèches et de jardin d'enfants bilingues (ABCM zweisprachigkeit) pour l'enseignement secondaire : reconnaissance du baccalauréat et de l'Abitur des deux côtés, , Programme Voltaire (lycéens français et allemands passent leur année de seconde dans un lycée d'accueil du pays voisin) et

l'Université franco-allemande (1999), pour l'enseignement supérieur programme de bourses d'études pour les germanistes et les romanistes, Programme PROCOPE qui encourage des projets élaborés par deux établissements d'enseignement supérieur liés par une convention de coopération

échanges de jeunes et d'adultes en matière de formation professionnelle et de perfectionnement, par le Secrétariat franco-allemand de Sarrebruck, (malgré la difficulté résultant de la différence de conception de la notion de formation professionnelle)

économique : la France est le premier partenaire économique de l'Allemagne et vice-versa et a permis de créer des milliers d'emplois. Cette coopération économique a permis de formidables avancées technologiques.

EADS, transports aériens avec AIRBUS, dont les modèles ont également séduit la Chine, rencontres de Chambres de commerce et de Chambres des Métiers, Chimie (HOECHST+RHONE POULENC=VIVENDI avant d'être racheté par SANOFI) , club d'affaires,

scientifique et technologique :

réseau unique de banque de données françaises et allemandes dans le domaine scientifique et technologique afin de les intégrer dans un programme de coopération européenne

projets spatiaux HERMES et ARIANE au Centre de Recherches Nucléaires de Grenoble

IRCAD/MARESCAUX/EISENMANN/BAIERSDORF/CHAKFE et création de l'agence de l'Innovation industrielle qui suivra 4 projets franco-allemands :

deux relevant des technologies de l'information, -

réseaux multimédias du futur et création d'un moteur de recherche multimédia-

deux relevant du secteur biomédical (imagerie moléculaire pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer et la biophotonique pour mieux soigner les cancers de la peau)et

de la Défense : EUROCORPS, des soldats allemands de la Brigade franco allemande participant au défilé du 14 Juillet en 1994 sur les Champs Elysées

diplomatique (services communs franco-allemands en Afghanistan)

politique : le chancelier SCHROEDER s'entoure officiellement d'une conseillère française (Brigitte SAUSAY)

La coopération transfrontalière s'exerce à tous les niveaux de la société : associations, du jardin d'enfants à l'école, des collèges et lycées aux universités, entreprises, communes, collectivités publiques, police, justice, initiatives privées :

mise en place d'un bureau franco-allemand d'information et de conseil sur les questions transfrontalières pour les consommateurs (infobest)

institut de formation pour le personnel des collectivités territoriales à la problématique interculturelle (Euro Institut)

coopération policière (accords de Mondorf)

promotion du bilinguisme

aménagement et protection de l'environnement

télématique touristique et réseau de pistes cyclables avec mise en place d'une route franco-allemande, écomusée du Parc Rhénan

agence locale de la maîtrise de l'énergie

D'autres facteurs ont permis de dépasser la réconciliation franco-allemande :

le règlement du problème de la SARRE (1954-1956)

la prise en compte des problèmes humains et le versement par l'Allemagne d'une indemnisation aux

Déportés et Internés en 1960 et enfin l'expérience de la France et de l'Allemagne montre à quel point il a été important de créer une fondation avec un objet tout à fait unique mais précis pour œuvrer inlassablement en faveur de la coopération franco-allemande par la création de la

FONDATION ENTENTE FRANCO-ALLEMANDE (FEFA) :

l'une des 500 fondations françaises reconnues d'utilité publique.

Historique

2 Missions : indemnisation et coopération franco-allemande

Activité

1/ HISTORIQUE :

Entente franco-allemande, son nom traduit à lui seul la volonté de ses fondateurs, MM. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, Président de la République Française et HELMUT SCHMIDT, Chancelier de la RFA. A été créée en 1981 à Strasbourg.

En réglant un contentieux issu de la seconde guerre mondiale (levée de terres sous séquestres, propriété de la forêt du Mundat abritant les sources en eau potable de la ville de Wissembourg et propriété de l'église de la rue Blanche à PARIS)

Les conditions étaient réunies pour permettre la mise en œuvre des

2/ Deux missions qui lui ont été assignées :

1/ verser une indemnisation aux Alsaciens-Mosellans Incorporés de Force dans l'armée allemande, lors du second conflit mondial, pour apaiser les souffrances morales liées au crime de guerre dont ils ont été victimes, en violation de la Convention de la Haye sur le Droit des Gens, en favorisant et en accompagnant le nécessaire travail de mémoire.

86 500 ressortissants indemnisés, avec d'importantes actions sociales menées en leur faveur.

L'intégralité du capital versé par la RFA a été consacrée à la mission d'indemnisation.

2/ développer la coopération franco-allemande.

Très diversifiée : plusieurs centaines de projets pour plusieurs millions d'€ ont été soutenus par l'octroi de subventions dans les domaines :

culturel (apprentissage des langues, rencontres de jeunes et thématique interculturelle, colloques et exposition, thèses et recherches, réalisations audio-visuelles), musique et chorales franco-allemandes, participation à la rénovation du Centre Français de Berlin et soutien d'un programme d'accueil et d'aide pour les jeunes français, allemands et européens souhaitant travailler à Berlin

scientifique IRCAD, projet développé avec une équipe de scientifique et de chirurgiens franco-allemande, avec l'opération LINDBERG qui a consisté à effectuer une intervention sur une patiente hospitalisée à Strasbourg par un chirurgien qui se trouvait à New York. – Fn Transplantation : traitement du diabète et dialyse – GEPROVAS : CRETE : prothèse vasculaire en tissu permettant de limiter les rejets avec une équipe de scientifique et de chirurgiens franco-allemande.

social (Banlieue d'Europe) problématique des banlieues commune en France et en Allemagne.

économique - et sportif

Le financement de la coopération franco-allemande, des actions sociales et culturelles et du fonctionnement de la FEFA a été prélevé des intérêts de ce capital, placé dans l'attente de sa répartition.

RECONCILIATION = REUSSIR UNE ALLIANCE = COOPERATION

A permis de

et de s'investir dans la

CONCLUSION

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Voilà le chemin parcouru :

En 1958, l'Allemagne est encore un adversaire,

En 1962, elle ne l'est plus

En 1985, elle devient l'alliée privilégiée.

Un sondage SOFRES sur l'état de l'opinion permet de constater que la sympathie des Français à l'égard de l'Allemagne est telle que la RFA apparaît comme le meilleur ami de la France.

En 1988 : 54 % des Français déclarent que leur meilleur ami est l'Allemagne,

Et 67 % des Allemands déclarent que leur meilleur ami est la France.

Tous ceux qui s'étaient efforcés après la guerre de réconcilier français et allemands ont vu leurs efforts récompensés. Les liens entre la culture française et allemande et entre les deux peuples, les excellentes relations économiques ont contribué au succès du Traité de l'Elysée. Jamais français et allemands n'avaient tissé dans leur histoire un réseau aussi étroit de contacts personnels.

Mais la volonté manifestée sur le plan politique a été le facteur décisif du succès du couple/modèle franco-allemand.

L'originalité de la coopération entre la France et l'Allemagne ne réside pas dans l'absence illusoire de points de vue différents mais dans la capacité à les discuter et à les surmonter et de prendre conscience du privilège d'être à la jonction de deux cultures.

Bien-sûr, de nouvelles générations ont succédé aux promoteurs de la réconciliation franco-allemande, élevées dans la « normalisation » due à 60 ans de paix et de prospérité, les relations franco-allemandes gardent une place privilégiée au cœur de la construction européenne !

En accueillant De GAULLE à BONN le 5/7/1963 pour la création de l'OFAJ, ADENAUER déclara : « cette amitié entre la France et l'Allemagne est comme un rosier qui portera toujours des boutons et des fleurs

Et d'ajouter que les roses, surtout celles qui ont des épines, sont résistantes. »

Je vous invite à poursuivre la visite de la roseraie franco-allemande !

Nul doute que vous serez séduits par sa beauté et sa variété.

Je vous remercie de votre attention.

Atelier 10-5-A-2

Général

Je vais donner une réponse très personnelle, d'abord en disant qu'en réponse à Monsieur l'Ambassadeur, nous ne sommes pas venus ici pour donner des leçons et encore moins pour donner des recettes. Parce que, c'est évident, la situation du Japon et de la Chine actuels n'a rien à voir avec la situation de la France et de l'Allemagne au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale.

Nous sommes simplement venus ici pour exposer comment s'est passée la réconciliation franco-allemande sans dire que c'était des modèles ni des recettes applicables dans d'autres situations.

Donc, pour terminer sur cette question, je voudrais dire que personnellement, je ne pense pas que l'Union Européenne puisse apporter plus qu'un soutien moral mais que la réconciliation sino-japonaise, c'est l'affaire des Chinois et des Japonais qui doivent trouver leur propre chemin, pour autant qu'une volonté politique ferme soit affichée par les deux gouvernements.

J'en viens maintenant si vous le voulez bien aux deux questions de Monsieur (incompris).

Tout d'abord, qu'en est-il de l'avenir du couple franco-allemand dans l'avenir ? Je voudrais faire un petit

retour en arrière et dire que les temps ont changé. La relation franco-allemande doit être une fière chandelle à la menace du Pacte de Varsovie – je vais parler en termes de défense et de sécurité – qui pesait sur l'Europe de l'Ouest. La relation franco-allemande, dans le domaine de la défense et de la sécurité, a été alimentée par un intérêt commun à aller plus avant dans la coopération. C'était l'intérêt de la France qui, pour la première fois dans son histoire, n'avait pas d'adversaire directement à la frontière mais pouvait disposer d'un glacis de 250 kilomètres pour assurer sa défense. C'était l'intérêt de l'Allemagne car dans sa politique de (incompris) vers l'avant, elle avait tout intérêt à attirer des troupes françaises le plus à l'est possible.

Mais comme je l'ai dit, les temps ont changé et maintenant, il faut se tourner vers l'avenir. La première action, je pense, est de faire fructifier les acquis de ce passé que je viens d'évoquer, en prenant en considération ce sentiment très présent d'une communauté de destins qui nous fait analyser la plus grande partie des problèmes géostratégiques de la même manière et trouver ensemble la même solution.

La deuxième piste pour l'avenir, c'est de jouer la complémentarité entre les deux pays, de manière à les enrichir mutuellement de cette complémentarité. Je m'explique. L'Allemagne est traditionnellement tournée vers l'est européen. La France, pays riverain de la Méditerranée, est traditionnellement tournée vers le sud. Lorsque j'étais en poste à l'Ambassade de France en Allemagne, toute notre action consistait à sensibiliser les autorités allemandes vers le sud. On sentait bien que les Allemands cherchaient à nous sensibiliser vers l'est. Ainsi, le couple trouve une activité complète dans cet enrichissement mutuel.

Je vois une difficulté, c'est que l'Allemagne, en matière de défense et de sécurité, est en train de perdre l'outil militaire qui en était sensiblement au même rang que la Grande Bretagne et que la France. Car les besoins financiers de l'Allemagne vis-à-vis de ses nouveaux Bundes Länders et pour l'exercice de sa politique sociale sont tels qu'elle peut à peine consacrer la moitié de ce qu'elle devrait consacrer pour la transformation de son outil de défense. On risque d'arriver d'abord à un déséquilibre dans le couple franco-allemand mais également au fait que l'Allemagne a une politique étrangère, acquérir un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, et être un partenaire du tripode France / Grande Bretagne / Allemagne, être un partenaire déséquilibré, c'est-à-dire qu'elle n'aura plus les moyens de sa politique. C'est une situation qui est extrêmement grave.

Merci, Monsieur le Président, de me laisser parler encore deux minutes sur le terrorisme.

Bien sûr le terrorisme est une menace pour l'Europe. C'est évident. La réponse qu'a adoptée l'Europe au terrorisme n'est pas d'aller faire la guerre au terrorisme. La réponse, sauf exception, n'est pas guerrière. La réponse est judiciaire et policière. Cela implique que dans ce troisième pilier de Maastricht que sont les affaires intérieures et judiciaires, qui sont de l'intergouvernemental, les Etats européens coopèrent pour obtenir des renseignements et fassent en sorte d'arrêter les terroristes avant qu'ils n'aient pu agir.

A. KEMPF

Je m'associe aux propos du Général lorsqu'il déclare que nous ne sommes pas venus avec un modèle prêt à fonctionner (inaudible)... C'est un modèle qui a fonctionné à un moment donné de l'histoire, avec des partenaires en présence et avec les conditions qui étaient celles de l'époque.

La réconciliation a connu, comme je l'ai dit tout à l'heure, des succès et des échecs. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de recette magique, il n'y a pas de recette miracle.

J'en veux pour preuves les péripéties qui se sont produites lors de la signature du Traité de l'Elysée. Vous savez tous que le traité a été signé au mois de janvier à Paris, par de Gaulle et Adenauer, et il a été soumis à ratification aux deux Parlements. L'Assemblée Nationale française l'a entériné mais en Allemagne, il y a eu des problèmes. Un préambule a été imposé à la signature du Chancelier Adenauer qui disait en partie : ce traité... (incompris).

Néanmoins, de Gaulle a déclaré : « La politique, c'est l'art de (incompris).

En fait, ils ont tout de même réussi à faire fonctionner ces éléments, avec l'OFAJ, avec la mise en place des... (inaudible – problème de bande)

Aujourd'hui, c'est tout de même une réalité, fonctionne en Afghanistan, un (inaudible) commun français et allemand.

Il y a donc tout de même des éléments concrets. Je crois que dans la vie, tout est évolution et adaptation.

Notre idée n'est pas du tout de prétendre transposer ce modèle à d'autres pays. Je pense simplement que cela peut servir de référence et d'exemple. Il y a sans doute des choses dont on peut s'inspirer et d'autres non.



Auteur: Andrée KEMPF



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>